



Le 21 février 2017

MARDI 14 Mars 2017 : Trésors cachés , RENNES

Vous êtes invité-e à participer aux visites itinérantes assurées par **l'Office de Tourisme de Rennes mardi après-midi 14 mars.**

Nos guides nous ouvriront les portes d'immeubles et d'hôtels particuliers du XVI^e au XVIII^e et nous feront entrer dans l'intimité de cours et d'espaces inconnus.

Notre circuit nous conduira au cœur de Rennes, à proximité de Saint-Yves, place du Parlement, rue St-Georges, rue de Coëtquen, rue Duguesclin..., à la découverte de porches, de patios, de fontaines, d'escaliers et de galeries de circulation, d'architectures à pan-de-bois. En principe, la cour des Carmes sera visible.

RENDEZ-VOUS à 14h25, à l'Office de Tourisme, chapelle Saint-Yves ,11 rue Saint-Yves, près du quai Dujardin.

Durée prévoir 2 heures

Fin des visites vers 16h30.



Cour des Carmes



Décor Renaissance, cour de l'Hôtel Lézot

DROITS de visite : **7 € par personne pour les adhérents Art et Histoire**
8 € 50 pour les personnes de l'extérieur.

Trajet :

soit par la **ligne régulière** des autocars ILLENOO Fougères-Rennes,
Départs de la gare routière : 11 h, 12 h 25...

Arrêt : Fac de Droit puis prendre le bus urbain C1 ou 9 jusqu'à la station quai Dujardin

ou encore arrêt square Kergus et marche vers les quais.

Retour : en soirée, plusieurs départs entre 17h et 17 h30, quai Richemond.

soit par **covoiturage**, en fonction des places proposées.

Départ, place de la République, face au commissariat : **13h**

Participation : 4€ + partage des frais de parking à régler sur place.

Parking proche : Lices...

INSCRIPTION et RÈGLEMENT par chèque à l'ordre de **Art et Histoire** à retourner **pour le 5 Mars**, au plus tard , (je dois rendre réponse à l'OT et régler le 6 mars, précisément)

uniquement à l'adresse de l'association :

Art et Histoire
28, Haut-Fonteny
35133 Le CHÂTELLIER

NB : -*Désormais, aucune inscription verbale ne sera prise compte.*

Toute inscription se fait par écrit à l'adresse indiquée, chèque à l'appui.

- Le règlement à l'Office de Tourisme étant exigé à l'avance, en cas de désistement, il n'y aura ni remboursement ni recherche de remplaçant, sauf en cas de liste d'attente. Merci de votre compréhension.

M. Mme...

Participera-participeront à la sortie du **MARDI** après-midi 14mars et règle(nt) la somme de 7 € ,14€, ou autre

Trajet : - Indépendant
- Covoiturage proposé
- Covoiturage souhaité.